



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU C.C.A.S. D'UXEGNEY du VENDREDI 11 MARS 2016

L'an deux mil seize, le vendredi onze mars à vingt heures trente, le C.C.A.S. d'Uxegney, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'UXEGNEY en séance publique sous la présidence de M. Philippe SOLTYS.

ETAIENT PRESENTS (13) :

Mmes POUSSARDIN – LANGLOIS – SCHERMANN – POURCHOT - VOINCHET et MM. SOLTYS - BLOND – CLAULIN – DEMANGE - DEPRUGNEY – MINIER – CLAUDEL – FOCKI.

ETAIENT EXCUSES (4) : Mmes MARCHAL (pouvoir à Mme POUSSARDIN), GASPARD (pouvoir à M. DEMANGE), THOMAS, M. WONNER.

ETAIT ABSENT (0):

M. Sylvain DEMANGE a été nommé Secrétaire de séance.

Au cours de la séance, les décisions suivantes ont été prises :

01/2016 - PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 :

Président en exercice, Monsieur Philippe SOLTYS s'est retiré durant le délibéré,
Après lecture des chiffres relatifs à l'exécution du budget primitif 2015 et des décisions modificatives s'y rattachant,
Sur proposition de M. Walter BLOND, vice-président,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,
ADOpte le Compte Administratif 2015 du Centre Communal d'Action Sociale.
ARRETE le Compte Administratif ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT :

Résultat d'exécution au 31.12.2014 _____	9.227,82 €
Total des dépenses de l'exercice _____	19.490,57 €
Total des recettes de l'exercice _____	19.283,38 €
Résultat de l'exercice 2015 _____	- 207,19 €
Résultat d'exécution au 31.12.2015 _____	9.020,63 €

INVESTISSEMENT :

Résultat d'exécution au 31.12.2014 _____	-199,00 €
Total des dépenses de l'exercice _____	0,00 €
Total des recettes de l'exercice _____	199,00 €
Résultat de l'exercice 2015 _____	199,00 €
Résultat d'exécution au 31.12.2015 _____	0,00 €

02/2016 - PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION 2015 :

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le receveur municipal,
Sur proposition de son Président,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,
DECLARE que le Compte de Gestion 2015, visé et certifié conforme par
l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
ARRETE le Compte de Gestion ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT :

Résultat d'exécution au 31.12.2014	9.227,82 €
Total des dépenses de l'exercice	19.490,57 €
Total des recettes de l'exercice	19.283,38 €
Résultat de l'exercice 2015	- 207,19 €
Résultat d'exécution au 31.12.2015	9.020,63 €

INVESTISSEMENT :

Résultat d'exécution au 31.12.2014	-199,00 €
Total des dépenses de l'exercice	0,00 €
Total des recettes de l'exercice	199,00 €
Résultat de l'exercice 2015	199,00 €
Résultat d'exécution au 31.12.2015	0,00 €

03/2016 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015 :

Le Président fait part au Conseil d'Administration des résultats de l'exercice 2015 et propose l'affectation de l'excédent disponible dans les conditions suivantes, conformément aux dispositions de l'instruction comptable et budgétaire M14 :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	9.227,82 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 207,19 €
Excédent de fonctionnement cumulé au 31.12.2015	9.020,63 €

Résultat d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2015	0,00 €
Affectation au compte 1068 de la section d'investissement	0,00 €
Excédent reporté au compte 002 de la section de fonctionnement	9.020,63 €

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
ACCEPTE l'affectation de l'excédent proposée.

04/2016 - FONDS DE SOLIDARITE AU LOGEMENT 2016 :

Sur proposition de son président,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,
DECIDE de reconduire sa participation au Fonds de solidarité pour le logement.

FIXE le montant de cette participation à 800 € pour l'année 2016.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention à intervenir entre le F.S.L., représenté par le Président du Conseil Départemental des Vosges et le Centre Communal d'Action Sociale d'Uxegney.

05/2016 - PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2016 :

Sur proposition de son Président,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif de l'exercice 2016

DECIDE de voter le Budget Primitif par chapitre, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

ARRETE ce dernier ainsi qu'il suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	_____	27.700,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	_____	27.700,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	_____	800,00 €
RECETTES D'INVESTIISSEMENT	_____	800,00 €

La séance a été levée à 21h45.

A UXEGNEY, le 17 Mars 2016

Lu et approuvé

Le Président,

Philippe SOLTYS




Date d'affichage : 17 Mars 2016

Le Président,

Philippe SOLTYS


